

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Bas-Rhin
Division du 1^{er} degré / Bureau de la Formation Continue

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET FORMATION
PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE
Année scolaire 2024-2025**

MODULE DE PROFESSIONNALISATION CHOISI :

- Enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou en établissement régional d'enseignement adapté (Erea) ; enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé ;
- Travailler en Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) - aide à dominante pédagogique
- Travailler en Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) - aide à dominante relationnelle
- Coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ;
- Enseigner en unité d'enseignement (UE) des établissements et services sanitaires et médico-sociaux

* COCHER LE MODULE CHOISI

ÉTAT CIVIL :

Nom et Prénom(s) :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Situation de famille : Nombre d'enfant(s) :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse électronique (obligatoire):.....

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Corps :

Poste Actuel :

Adresse administrative :

Circonscription :

Date de nomination à ce poste :

CANDIDATURE A LA FORMATION PREPARATOIRE AU CAPPEI

Avis de l'IEN

(à solliciter avant envoi du dossier au bureau de la formation continue)

Candidat (e)

Nom, prénom :

Fonction actuelle :

Module de professionnalisation :

Date de naissance :

Lieu d'exercice :

À l'issue de l'entretien avec le candidat, l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale fera apparaître, de manière explicite et détaillée :

1. Les motivations du candidat :

2. Ses compétences professionnelles dans ses fonctions actuelles (*en particulier, son efficacité dans la conduite des apprentissages, notamment l'apprentissage de la lecture, son aptitude à adapter sa pédagogie aux besoins de ses élèves*) :

3. Son aptitude à s'intégrer dans une équipe pédagogique :

4. Sa connaissance de la fonction qu'il sollicite, ainsi que sa capacité à s'y adapter :

5. Ses capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes, et à acquérir, au cours de la formation, les connaissances et compétences professionnelles attendues lors de l'examen :

Appréciation d'ensemble :

favorable*

défavorable*

A _____, le

Signature :

* barrer la mention inutile

Additif au dossier à l'intention de l'IEN

Texte de référence :

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et formation professionnelle spécialisée – Circulaire n° 2017-026 du 14 février 2017.

Éléments importants

L'examen du CAPPEI est exigeant. Les échecs sont à la fois coûteux pour le candidat et pour l'institution. C'est pourquoi il est important de vérifier si la représentation de la fonction est exacte, et si les motivations sont compatibles avec l'option choisie.

Il est également utile d'évaluer les chances de réussite à un examen qui demande à la fois une réelle efficacité pédagogique (durant les séances) et de bonnes capacités d'analyse à l'oral et à l'écrit (pour l'entretien et la rédaction du mémoire).

Procédure de sélection des candidats

Les dossiers de demande de départ en formation, revêtus de votre avis, sont communiqués à une commission d'entretien, composée de l'IEN-SEI et d'un conseiller pédagogique.

Les propositions sont ensuite soumises pour décision au DASEN.